LNEER1230

2015-2016

Algemeen Nederlands - Intermediair niveau - deel 1

3.0 crédits	30.0 h	1 ou 2q

Enseignants:	Lambrecht Marie-Laurence ; Dachy Valérie (coordinateur) ; Schrijvers Lutgarde ; Bosmans Hilde ; Klein Caroline ; Verhaert Marianne ; Bufkens Hilde ; Vanelderen Marie-Paule ; De Rycke Katrien ; Neven An ; Demeulenaere Isabelle ; Bormans Harlinde (supplée Lambrecht Marie-Laurence) ; Lycops Catherine (supplée Neven An) ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	> http://moodleucl.uclouvain.be/
Préalables :	Avoir suivi un cours correspondant (au minimum) au niveau A2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » (Conseil de l'Europe).
Thèmes abordés :	Le cours est articulé autour de différents thèmes relevant du domaine général (par ex. : loisirs, voyages, habitation, publicité, vie estudiantine, santé').
Acquis d'apprentissage	Compréhension à la lecture -- Pouvoir reconnaître les points significatifs d'un article de journal direct et non complexe sur un sujet familier. -- Pouvoir lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » Compréhension à l'audition individuelle : -- pouvoir comprendre les points principaux de programmes télévisés sur des sujets familiers si la langue est clairement articulée. -- pouvoir suivre le plan général d'exposés courts sur des sujets familiers si la langue est clairement articulée. Compréhension à l'audition interactive : -- pouvoir suivre un discours clairement articulé dans une conversation courante, mais devant quelquefois faire répéter certains mots ou expressions. Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » Expression orale individuelle : -- pouvoir faire un bref exposé sur un sujet relatif à sa vie quotidienne, pouvoir donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses actes. -- pouvoir assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets relatifs à ses centres d'intérêt et à sa vie quotidienne ainsi que des sujets abordés en classe. Expression orale interactive : -- pouvoir faire face à un nombre limité de questions directes et simples. -- pouvoir aborder une conversation sur un sujet familier, exprimer des opinions personnelles et échanger de l'information sur ce sujet (famille, loisirs, voyage, ') Niveau B1- du « Cadre européen commun de référence pour les langues » Expression écrite -- Pouvoir rédiger de brèves notes simples en rapport avec des besoins concrets. Niveau A2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » Code -- Maîtrise du vocabulaire de base (révision des 2000 mots de base) et des structures de base du néerlandais. Consolidation et extension du vocabulaire. -- Au niveau de l'expression orale l'accent est mis d'avantage sur la communication que sur la correction. Culture Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.

	La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Différentes notes interviennent dans l'évaluation finale: évaluation continue de type certificatif (tests écrits et oraux)
Méthodes d'enseignement :	L'apprentissage se fait en contexte sur la base de documents authentiques (compréhension à la lecture et à l'audition). Le vocabulaire et les structures de base sont exercés, consolidés et élargis par le biais d'exercices écrits et oraux (jeux de rôles, interviews, conversations en petits groupes de 2 ou 4, '.).
Contenu :	Cours de néerlandais de niveau intermédiaire (premier degré). Révision et consolidation des structures grammaticales ainsi que révision et extension du vocabulaire de base afin de préparer les étudiants au cours de BAC 2.
Bibliographie :	-- Syllabus de cours -- Textes et exercices sur la plate-forme Moodle
Autres infos :	Pour INGE et ECGE 11 BA : -- Un test de placement est organisé en novembre afin de déterminer le type de cours que suivra l'étudiant (« normal »-30 h ou « intensif »-15 h.). -- Possibilité d'obtenir une dispense : les étudiants ayant obtenu une note de 15/20 ou plus au test de placement, peuvent présenter un test productif et être évalués sur leurs compétences orales en vue d'obtenir une dispense du cours et de l'examen à condition d'obtenir une note de 13/20 (ou plus) à ce test. Cours en groupes de max. 25 étudiants (15 ét. dans le cours « intensif »)L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.
Faculté ou entité en charge:	ILV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMU1BA	3	-	
Bachelier en sciences économiques et de gestion	ECGE1BA	3	-	
Bachelier en ingénieur de gestion	INGE1BA	3	-	